

## REGISTRE DES QUESTIONS

### INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

<b>Collectivité :</b>	Commune de CHAMPIGNEULLES
<b>Type d'annonce :</b>	Avis d'appel à la concurrence
<b>Type de procédure :</b>	Procédure avec négociation (phase candidature)
<b>Référence :</b>	2025-09
<b>Date de mise en ligne :</b>	Le vendredi 23 mai 2025 à 11:50:01
<b>Date de clôture :</b>	Le lundi 23 juin 2025 à 12:00:00
<b>Titre :</b>	Mission de maîtrise d'oeuvre pour la requalification du château de bas
<b>Descriptif :</b>	Le marché de maîtrise d'œuvre porte sur la requalification du château de bas dans le cadre du Plan Patrimoine de la Ville de Champigneulles. Ce projet vise à redonner vie à ce bâtiment historique en optimisant ses espaces, en réhabilitant les locaux disponibles et en valorisant son patrimoine architectural.

### REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

#### Questions / Réponses

[ 04/06/2025 à 17:33:11 ] Bonjour

Dans le cas d'un groupement d'architectes, les références à présenter dans l'annexe 3 peuvent être un mix de l'architecte mandataire et de l'architecte cotraitant ?

Cordialement

-----  
[ 05/06/2025 08:40:48 ] Bonjour

*En cas de présence dans le groupement candidat, d'un architecte mandataire et d'un autre architecte co-traitant, la sélection de références de l'annexe 3 peut être composée de références des deux architectes, à condition que la moitié au moins des références présentées soient celles de l'architecte mandataire.*

*Cordialement*

*Patrick Boulet-Marchand*